



classement des techniciens et ingénieurs

Par **woodick**, le **14/04/2009** à **10:47**

Bonjour à tous.

J'ai un diplôme d'ingénieur reconnu par l'Etat et la commission des titres de l'ingénieur. Je travaille actuellement comme technicien développement dans une boîte d'électronique / systèmes embarqués.

J'ai accepté le status de technicien dans la promesse d'une rapide accession au status d'ingénieur. Mon travail est 100% du travail d'ingénieur et mon supérieur se dit très satisfait de moi.

Le hic, c'est que maintenant que j'ai signé on me dit qu'en fait je ne serais pas ingénieur, ni maintenant ni plus tard... car ça coûte trop cher (de l'aveu même de la Direction).

J'ai donc parcouru la convention collective qui s'applique (ingénieurs et cadres métallurgie Rhône) et il est écrit que le personnel visé inclut entre autres "les administratifs et techniciens classés au niveau IV ou V".

Je n'arrive pas à savoir précisément ce qu'est un technicien de niveau IV ou V, tout ce que je sais c'est qu'on m'a classé niveau III pour pas avoir à me payer comme un ingé.

D'où ma question : qu'est ce qu'un technicien de niveau IV ? de niveau V ?

Un grand merci d'avance.